INFORMATIONS STATISTIQUES ANONYMES SUR LES INTERRUPTIONS DE GROSSESSE REALISEES EN VALAIS

(à remplir et à envoyer, sous pli confidentiel, au Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie, Av. du Midi 7, 1950 Sion, à l'attention de la commission d'éthique de la Société médicale du Valais)

Année de naissance de la femme :
Nationalité :
Statut de résidence (type de permis, sans papiers):
Domicile (seulement canton ou pays de résidence) :
Situation personnelle (vit seule, en couple, situation familiale):
Nombre d'enfants déjà nés avec leur année de naissance :
Nombre d'interruptions de grossesse précédentes :
Nombre de semaines d'aménorrhée au moment de l'interruption de grossesse :
Type de contraception utilisé au moment de la fécondation :
Motif de l'interruption de grossesse (obligatoire dès la 13 ^{ème} semaine) :
Lieu de l'intervention :
Type de méthode utilisée (chirurgicale, médicamenteuse) :
Requête d'interruption ayant abouti à la décision de la femme de poursuivre la grossesse :

Remarques:

En remplissant ce questionnaire, une attention particulière doit être portée au respect des dispositions sur le secret médical et sur la protection des données à caractère personnel. L'anonymat des femmes doit être impérativement garanti.